



Recuperation de meuble apres separation

Par **fradcourte**, le **05/12/2009** à **10:19**

Bonjour,
je me suis séparée de mon ancien compagnon au mois de juin.
Le bail etait a nos deux noms.
Je lui ai laissé les meubles qui sont a mon nom et payé par mes soins, le temps qu'il se rachete des nouveaux, ou me les paye.
il avait jusqu'a decembre pour me les rendre. Date a laquelle les travaux de mon nouvel appart soit terminé
on arrive, et je reclame mes dues.
Il refuse de me rendre quoi que ce soit
Ni les meubles ni de me les payer.

il y en a pour 5000 euros.

Je me retrouve sans rien, que puis-je faire?

Est ce que si je mandate un huissier, je peux les recuperer? et a quel prix?

Nous avons encore un compte en commun dont je me sers pas. Comment m'enlever s'il ne fait pas de lettre?

Et pour le bail, est ce que si j'envoie seulement une lettre a mon bailleur cela suffit??

Merci d'avance pour votre aide précieuse.

Emilie